



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2019 Avis d'impôt établi en 2020

85048

Vos références

Numéro fiscal (C) : 09 94 364 395 297

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

31 RUE DE LA VENDEE
85130 LES LANDES GENUSSON

Numéro FIP : 850 08 60 2033896789 4

Référence de l'avis : 20 85 0100905 13

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 24/07/2020

Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

àuprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

SIP LES HERBIERS
SAID POUZAUGES
AVE MASSABIELLE
BP 429 85504 LES HERBIERS CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

MME BORDET MARYLINE
31 RUE DE LA VENDEE
85130 LES LANDES GENUSSON

Somme qu'il vous reste à payer

582,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre 2020 :	145,00 €
26 octobre 2020 :	145,00 €
26 novembre 2020 :	145,00 €
28 décembre 2020 :	147,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1444 5004 000X XXXX XXX9 122

Identifiant de la banque : CEPAFRPP444

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique du Mandat : FR46ZZZ0050020194C6D395818PAS1A20

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2020.

**Revenu fiscal de référence :
Nombre de parts :**

**17 924
3,50**

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2020 Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2019

N° fiscal : 09 94 364 395 297

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : BORDET

QR CODE	situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
	C	T	1		
	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
	2				3,50
IMPOT SUR LE REVENU					
Détail des revenus					
Salaires.....		Déclar. 1			Total
Déduction 10% ou frais réels.....	21099				
Salaires, pensions, rentes nets.....	- 4348				
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, déclarés.....	16751				16751
Abattement ⁶	2346				
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, nets.....	- 1173				
Revenus des locations meublées non professionnelles régime micro, total foyer fiscal.....	1173				1173
Revenu brut global.....					17924
Revenu imposable.....					17924
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴					0
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵					
Dons : personnes en difficulté.....	17	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1		17	0	
Montant de la réduction d'impôt.....			1	0	
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				-	0
IMPOT NET					
Total de l'impôt sur le revenu net.....					0
PRELEVEMENTS SOCIAUX					
Détail des revenus					
Revenus professions non salariées ⁴⁶		CSG - CRDS		PREL SOL	
BASE IMPOSABLE.....	1173		1173		
Taux de l'imposition.....	1173		1173		
Montant de l'imposition.....	9,70%		7,50%		
	114		88		
Total des prélèvements sociaux nets.....					202
Pour information :					
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte					
Suite en page suivante >>>					

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R^e 190-1 et R^e 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R^e 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Avis d'impôt établi en 2020 Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2019

N° fiscal : 09 94 364 395 297

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis pour l'imposition des revenus perçus en 2020.....				80
<hr/>				
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPÔT POUR 2019 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³ :				0
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :			+ 380	
Solde d'impôt sur les revenus 2019 :				380
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³ :		CSG-CRDS 114	PSOL 88	
Solde des prélèvements sociaux 2019 ⁵³ :				202
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER				
You n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu, mais vous êtes redevable des autres cotisations d'impôt ou des prélèvements sociaux, ou de régularisations liées au prélèvement à la source.				582
<hr/>				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				17924
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :		Déclar. 1 15562		
Plafond total de 2018.....				
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....		3862		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....		+ 3923		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....		+ 3973		
Plafond calculé sur les revenus de 2019.....		+ 4052		
Plafond pour les cotisations versées en 2020.....		= 15810		
<hr/>				
PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020				
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401				